

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an..... \$ 3 00
Six mois..... \$ 1 50
Trois mois..... \$ 0 75
Quatre mois..... \$ 0 60
L'abonnement est strictement payable d'avance.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an, au comptant, d'avance..... \$ 1 00

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire

BUREAUX

92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)..... \$ 0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 06
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages et décès 0 25
Toutes lettres, etc., doivent être adressées à ERNEST PACAUD, L'Electeur, 92 Côte Lamontagne, Québec.

ULRICO BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

Comté de Portneuf

M. Arthur Delisle, M. P., a convoqué pour dimanche, à 3 heures p. m., à Ste-Jeanne de Neuville, une assemblée des électeurs libéraux du comté de Portneuf. Il s'agira d'abord de choisir les cinq délégués qui devront représenter les libéraux du comté à la grande convention libérale qui aura lieu à Ottawa sous les auspices de l'honorable Wilfrid Laurier, puis un certain nombre d'orateurs adresseront la parole à l'assemblée, entre autres MM. A. Delisle, M. P., Jules Tessier, M. P., l'honorable François Langelier, M. P., J. J. Tarte, M. P., G. M. Déchéne, M. P., F. X. Lemieux, Nazaire Olivier, Rodolphe Roy, A. Rochette, etc.

QUEBEC, 27 MAI 1893

EDITION DU MIDI

PORTEFEUILLES

Au cours d'un article dont chaque mot a été soigneusement pesé, la *Minerve* dit que ceux-là sont dans l'erreur qui croient que sir A. P. Caron est à la recherche d'une sinécure ;

Que la charge de lieutenant-gouverneur lui a été offerte déjà et qu'il a refusé de l'accepter ;

Que son portefeuille a toujours été à la disposition du premier ministre, mais que, s'il y renonçait, ce serait pour garder son mandat de député ;

Que M. Chapleau, après avoir, lui aussi, décliné les honneurs de Spencer-Wood, les a plus tard souhaités et obtenus.

J'ai quelque souvenir que le portefeuille de sir A. P. Caron fut offert avant les élections de 1891, par sir John A. MacDonald, à un homme retiré de la politique, qui le refusa.

Je sais que sir A. P. Caron manifesta alors au premier-ministre son intention de rester dans la vie active, et que sir John lui jura ses grands dieux que jamais il n'avait songé à se priver de ses lumières !

J'admets que le maître général des Postes ne demande et ne désire point la position de lieutenant-gouverneur.

Aussi, n'est-ce point cela que j'ai écrit. Je suis trop au courant de ce qui se passe pour commettre une pareille erreur.

Voici la vérité : Sir John Thompson, d'accord avec ses collègues, croit que "l'utilité de sir A. P. Caron a cessé", et il est résolu à le faire remplacer par M. Chapleau, si celui-ci se décide à se rejeter dans la mêlée.

Sir Adolphe fait déclarer par la *Minerve* qu'il résistera et que, si l'on se dispense de lui, il prendra place parmi les députés. Ferait-il ce qu'il dit, le cas échéant ? Ce serait piquant.

Quoi qu'il en puisse être de l'avenir, le présent n'est point dépourvu d'intérêt. Les amis de M. Ouimet se plaignent que sir Adolphe fait au ministre des Travaux Publics une guerre sourde et persévérante, et leurs plaintes paraissent avoir quelque fondement. Comme l'affirme la *Minerve*, sir Adolphe est un "homme d'action". Seulement, il y a action et action !

Les "actions" de nos ministres, particulièrement celles de Sir Adolphe Caron consistent à se maintenir en faveur et au pouvoir par la flagornerie, les concessions, et l'emploi de moyens illégitimes.

Le représentant français de cette Province dans le cabinet fédéral, qui n'a point souci des intérêts dont il a la garde, peut rester presque indifférentement en selle. C'est l'homme qu'il faut à la majorité ! Jusqu'à ce que, bien entendu, il ait perdu tout prestige et toute considération auprès de l'Opinion et que le Premier-Ministre se croie obligé de se renforcer par un autre choix.

Il ne me plaît point de juger, aujourd'hui, de la sagesse des motifs qui font agir sir John Thompson. Je me contente de constater. Le premier ministre veut avoir M. Chapleau, et offrir la charge de lieutenant-gouverneur à sir A. P. Caron.

La confiance dans la personnalité et la valeur de l'homme auquel il a fait faux bond dans une circonstance décisive, lui est revenue, en face des périls qui mena-

cent l'existence du cabinet dont il est le chef.

J'ai la conviction que M. Chapleau est impuissant à arrêter la débâcle, et je suis bien sûr que, ministre ou simple député, sir Adolphe Caron sera battu à Rimouski.

J. ISRAËL TARTE.

Actualités

Encore une belle journée aujourd'hui.

La Cour d'appel a rendu des jugements hier, à Montréal.

L'évêque Bond, de Montréal, est mourant.

Deux journalistes d'Ontario, C. H. Clarke de l'*Orange Sentinel*, et C. D. Corey du *Belfast Times*, viennent de mourir.

Grâce aux nouveaux arrangements pris par M. Van Horne, le voyage de Québec à Vancouver, sur le C. P. E., sera raccourci de 24 heures.

Tous les comités du Nouveau-Brunswick sont maintenant convoqués pour faire le choix de leurs délégués à la convention du 20 juin.

La farine en stock à Montréal, au 15 du mois courant, était de 64,662 barils, contre 61,367 barils à la même date de l'année dernière.

Un inventeur japonais a pris un brevet pour une innovation d'après laquelle chaque député donnerait son vote en chambre sans quitter sa place, en appuyant sur un bouton électrique fixé à chaque pupitre.

Un jugement qui vient d'être rendu en Cour Supérieure à Winnipeg, déclare illégal tout privilège de monopole accordé par une municipalité à une compagnie d'exploitation quelconque.

On télégraphie de Rome, 25 mai.—Le pape, au cours d'une audience accordée aujourd'hui au vicomte de Vogue, a affirmé, dans un langage plus net que jamais, ses sympathies pour la République française, les institutions démocratiques.

L'*Electeur* est publié à 6 pag. d'hui. Si nous n'avions pas ajouté une feuille supplémentaire, nous n'aurions pu donner que 6 colonnes de nouvelles, lire, les annonces occupant les 22 autres colonnes.

On sait que les RR. PP. Trappistes d'Oka fabriquent du vin et du cidre avec le produit de leurs propriétés et de leurs vignes. L'an dernier ils ont, dit-on, fabriqué de 12 à 15,000 gallons et de cidre. De plus, ils ont vendu au commerce un grand nombre de pommiers et ils ont greffé environ 100,000 arbres.

Les libéraux du comté d'Argenteuil se réuniront le 13 juin à Lachute pour y faire le choix des délégués à la convention d'Ottawa.

La lettre de convocation a été envoyée par MM. Thomas Christie et J. E. Valois, notaire, secrétaires-conjoints du "Reform Club" d'Argenteuil.

Une jolie image empruntée au *New-York Herald* :

"Aux Etats-Unis sont venus des ingrédients de toutes les nations : Russes, Français, Allemands, Scandinaves, Italiens, Anglais, Irlandais, Ecossais, Espagnols, Grecs, Mauresques, Egyptiens—pour s'y fusionner et y former une masse homogène."

"Comme pour le vin dans la cuve, la fermentation a éliminé les impuretés, ne laissant qu'un produit d'une limpidité étincelante."

Le juge en chef Coleridge, en Angleterre, a rendu ces jours-ci une décision importante pour les journaux.

Dans une affaire de libelle contre le *New-York Herald* (édition parisienne) ayant un bureau à Londres, la cour a refusé de permettre la signification de l'action à l'agence de Londres, disant que, lorsque la signification personnelle est impossible, la signification au substitut ne peut être permise. D'après cette règle, un journal ne peut être poursuivi que dans son pays. Ce sera aux étrangers qui ont à se plaindre de ses articles à se débarrasser.

Il existe dans nos lois concernant le commerce de navigation une anomalie qui doit disparaître sans retard. Si un navire construit à l'étranger vient directement au Canada pour s'y faire enregistrer, il est sujet à payer des droits de douane ; tandis que, s'il vient au Canada après s'être fait enregistrer en Angleterre ou dans une colonie anglaise, il ne peut être frappé d'un impôt de douane en vertu de l'Acte de Navigation de la Grande-Bretagne. Il serait bien mieux de biffer d'un trait une loi qui est si facile à éluder pour ne pas payer les droits.

Le comité nommé par les libéraux de Montréal pour prendre les mesures préliminaires en vue du choix des délégués à la convention libérale du 20 juin présenteront, ce soir, leur rapport au Club Libéral, à une assemblée qui aura lieu à la salle de la Société d'Histoire Naturelle, 32, rue Université. On profitera de cette réunion pour fixer la date des assemblées publiques qui devront avoir lieu dans les circonscriptions anglaises de la ville, pour choisir les délégués et leur donner leurs lettres de créance.

Deux de nos confrères conservateurs échangeant en ce moment des horions à propos d'insinuations.

maille pour des villes, les provinces anglaises emportent le motot et les ministres fédéraux viennent jusque dans nos murs se moquer de nous !

Et le 24 juin prochain l'on ira proclamer à grands cris, avec force grosse caisse, que les Canadiens-français sont le peuple le plus vil de la terre ! Ah ! si nous voulions !.....

Une dépêche d'Escheping (Michigan) annonce qu'une forte tempête de neige sévit dans cette ville, qu'une fille, âgée de douze ans, est morte, et que, sans précédent, à pareille époque de l'année, on a dû faire évacuer une quantité considérable de neige sur un rayon de plus de deux cents milles. Les rues de Red Jacket sont couvertes d'une couche de neige de plusieurs pouces d'épaisseur. La tempête a été particulièrement violente à Marquette, où il est tombé quatre pouces de neige pendant la journée et il continuait à neiger aux derniers avais. Dans les forêts de la région la neige de l'hiver n'était pas encore complètement fondue, lorsqu'il est arrivé cette nouvelle et tardive bourrasque.

D'autre part on télégraphie de Saint-Louis (Missouri) : "Toutes les communications avec la ville de Moberly ont été soudainement interrompues. Le bruit court qu'un effroyable cyclone s'est abattu sur la ville et l'a complètement détruite."

C'est après-demain le 29 que M. Arthur Buies donne sa conférence à l'Académie de Musique.

On peut s'attendre à un régali littéraire. Le sujet, par son actualité et son ampleur, se prête bien au talent et à la verve de M. Buies. Avec l'intrinsèque vocabulaire qu'il a à sa disposition, va-t-il nous en broder des heures de style et de technique littéraire. On dit M. Buies devenu bien sérieux depuis que le nouveau régime l'a remercié de ses services. Cependant, son annonce, qu'on lira ailleurs et où il est vaguement question de rafraîchissements du Père Murphy et du Dr Mackay, donne à espérer qu'il y aura le mot et la rime.

Dans tous les cas, la curiosité est vivement piquée, et nous sommes certains que tout Québec sera à l'Académie de Musique lundi soir pour entendre l'original caennais.

D'un journal parisien, cette gauloise boutade : "C'est à présent qu'il faut jouer la "Valse à la Rose", la "Danse des Fleurs" et la "Danse des Symples". Ce mois de mai, qui n'est que soleil le jour et flammes le soir, offre à la jeunesse tous les étonnements et tous les épanouissements. Paris est un grand magicien qui s'applique à charmer les étonnements. Aussi viennent-elles de tous les pays, ces hirondelles de la civilisation, quand elles sont belles, saines et riches."

"Les Américains tiennent le premier rang dans les phalanges féminines. Nos ancêtres ont conquis le Nouveau-Monde et elles font la conquête de l'ancien par esprit de retour. La plupart des jeunes princesses américaines de nos jours, ces hirondelles de la civilisation, quand elles sont belles, saines et riches."

M. le juge Lynch vient de rendre une décision importante qui intéresse d'une manière particulière les municipalités de la province de Québec.

En 1885 Edward Slack fut nommé secrétaire-trésorier de la municipalité du canton de Shefford et donna comme ses cautions Thomas Slack qui hypothéqua ses propriétés pour deux mille piastres à cet égard. En 1889, le secrétaire-trésorier, dans les comptes duquel l'on trouva un déficit de cinq mille piastres, fut démis de ses fonctions et logé en prison, et son frère fut par la suite poursuivi par la corporation de Shefford comme caution. Il se défendit et plaida de défaut de savoir, mais la cour, en l'absence de la part du conseil municipal, vint à son secours et le cour lui donna raison en déboutant l'action contre lui. Il a prouvé que l'audition des comptes du trésorier était négligemment faite chaque année par des auditeurs non assermentés qui ne prenaient pas la peine de vérifier si la balance en main était en équilibre avec la position du trésorier, que de plus de fortes sommes qui auraient dû être placées à l'intérêt qu'on leur avait laissées entre les mains du trésorier sans contrôle aucun.

La dernière réunion du Conseil de l'Instruction Publique

UN DEBAT INTERESSANT

Détails intimes

Les séances du Conseil de l'Instruction Publique sont passagères, on le sait. Le bruit circulait cependant depuis quelques jours que les dernières délibérations avaient été particulièrement intéressantes.

L'honorable M. Horace Archambault vient de satisfaire un peu la curiosité générale en faisant quelques confidences à notre confrère de la *Presse*.

"Il ne faut pas, dit-il, que le public reste sous l'impression que nous nous sommes querellés. A notre avant-dernière réunion, certaines paroles énergiques ont été prononcées, mais les esprits des journaux étaient exagérés et inexactes. Afin qu'il n'y ait pas de malentendu cette fois-ci, voici en peu de mots ce qui s'est passé au comité catholique."

L'honorable M. Masson, ex-lieutenant-gouverneur de la province, a proposé, au nom de l'Association des catholiques, une motion établissant le principe que les instituteurs enseignant dans les écoles académiques, modèles ou élémentaires subventionnées par l'Etat, devraient être munis de certificats de capacité correspondant à l'enseignement à donner. Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de la question de laïcité, mais de la hauteur de leur mission. Il n'était nullement question du bureau d'examineurs à nommer.

Ce bureau pourrait être aussi bien composé d'évêques que de laïques. Mais pour le moment, nous voulons faire reconnaître qu'il est nécessaire, pour toutes les personnes—ecclésiastiques, religieuses et laïques—chargées d'instruire nos enfants possédant les aptitudes voulues pour cette importante mission.

"Les plaintes contre le système actuel sont assez nombreuses pour autoriser cette mesure. En voilà assez pour vous montrer le terrain sur lequel le débat a été engagé."

M. Eugène Crépeau, d'Arthabaskville, appuyé par l'honorable Thos. Chapias, proposa un amendement à la motion de MM. Masson et Langelier, comportant que la loi actuelle est suffisante et doit rester telle

qu'elle est. Une grande partie de cet amendement attribuait toutes sortes de motifs aux partisans de la proposition de l'ex-lieutenant-gouverneur de la province ; elle donnait à la motion principale une portée qu'elle n'avait pas. Ainsi, on alléguait qu'elle enlevait aux communautés religieuses les privilèges qu'elles jouissent, des secours, qu'elle décrivait que nos maisons d'éducation n'ont pas donné jusqu'ici satisfaction et que ce reproche n'est pas mérité ; qu'elle enlève aux évêques le contrôle de l'éducation, etc.

Après une discussion animée, à laquelle prirent part MM. Archambault, Jetté, Langelier, Langelier, Masson, Chapias et Crépeau, cette dernière partie de l'amendement a été retranchée. La motion principale étant mise aux voix, est perdue sur le vote suivant :

Pour : MM. Masson, Archambault, Langelier, P. S. Murphy, Jetté, Gray, Dr Leprohon, et Oulivier, surintendant de l'éducation.
Contre : MM. N. S. Fabre, Lachéche, Duhamel, Racine, Moreau, Gravel, Enard, Labrecque, Lorrain, Bégin et Piquet.—11.

Mgr Bégin représentait le cardinal Taschereau et Mgr Piquet représentait Mgr Blais.

Ce vote unanime des évêques en a surpri plusieurs, pour la bonne raison que Mgr Bégin et Mgr Piquet avaient, dit-on, manifesté à plusieurs reprises leur approbation des réformes demandées par les laïques. On suppose qu'à la suite d'un caucus il aurait été décidé de ne pas laisser voir qu'il existe des divergences d'opinion dans l'épiscopat sur cette question d'éducation. De là la raison du vote donné par des évêques qui paraissent favorables au mouvement dont MM. Masson, Jetté, Langelier et Archambault sont les instigateurs.

Mgr Duhamel et Mgr Lachéche sont les seuls évêques de la province qui ont pris part au débat. Ils ont prétendu que, dans les communautés ou maisons d'éducation religieuses, les membres du corps enseignant subissent des examens plus satisfaisants et plus sévères que devant les bureaux d'examineurs laïques.

M. Chapias et M. Crépeau sont allés plus loin. Ils ont prétendu que la proposition de M. Masson enlevait aux communautés religieuses enseignantes un privilège qu'elles ont toujours possédé et dont elles ont fait bon usage. C'est un premier pas dans la voie de l'impérialisme de l'Etat sur l'Eglise.

"Il faut remarquer que la motion de M. Masson ne s'applique pas aux collèges classiques, mais seulement aux écoles modèles ou élémentaires subventionnées par l'Etat."

"M. Masson a donné trois avis de motion importants : "Le premier, pour obliger les institutions de mentionner dans leurs rapports les punitions corporelles infligées aux enfants, leur nature et leurs causes ; le second, pour défendre aux professeurs de solliciter ou d'accepter aucune souscription pour eux ou pour permettre au surintendant de solliciter activement le comité catholique du conseil de l'Instruction Publique de visiter et inspecter les collèges classiques et autres maisons d'éducation qui reçoivent des subventions du gouvernement."

Mgr Bégin paraît avoir si bien compris la nécessité de ces brevets de capacité pour les instituteurs qu'il a donné un avis de motion à l'effet que les files qui fréquentent les couvents puissent subir leur examen entre seize ans et dix-huit ans. C'est dans le but de permettre aux jeunes filles qui se font religieuses de prendre des certificats de capacité."

L'Agriculture
Circulaire au clergé
[ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 19 avril 1893]

Monsieur le Curé,
Vous avez pu constater, comme moi, le mouvement considérable qui s'est produit depuis quelque temps autour de nous, dans le but de favoriser et d'améliorer l'agriculture. Le gouvernement provincial s'occupe activement de donner suite à cette louable et généreuse impulsion ; nos agronomes les plus marquants, les hommes les plus sincèrement dévoués à la cause agricole et à la prospérité du pays, nos concitoyens les plus éclairés, ont mis au service de cette question vitale pour nous leur savoir, leur expérience et leur dévouement. Aussi la condition de nos cultivateurs est-elle devenue meilleure en certains endroits dans ces dernières années, et il est raisonnable de croire que ce mouvement de progrès ne fera que s'accroître de jour en jour.

C'est en vue d'encourager et de promouvoir autant que possible, les intérêts de la cause agricole, que je viens d'accepter d'être le Président d'un nouveau syndicat association qui a pour titre légal *Syndicat des cultivateurs de la province de Québec*.

Le but de ce syndicat est uniquement d'aider et de protéger le cultivateur, auquel il servira d'intermédiaire, avec les fabricants d'instruments agricoles, avec les marchands de grains de semence, de grains divers, etc.

Ce syndicat n'est pas une institution commerciale ; il n'a ni but de magasin, ni but de banque, ni but de commerce, ni but de bureau d'administration. Son travail en faveur des cultivateurs est tout à fait gratuit.

Le but qu'il poursuit est d'associer le plus grand nombre possible de cultivateurs, afin d'acheter en gros pour eux, et au plus bas prix, tout ce dont ils ont besoin pour leur culture. On obtiendra ainsi des remises considérables, et ces rabais seront d'autant plus grands que les associés seront plus nombreux.

Tout ce que le syndicat achètera pour les cultivateurs sera contrôlé, vérifié, de manière à pouvoir leur assurer que les effets seront d'excellente qualité, selon la demande qui en aura été faite.

Le syndicat devra également fournir à ses membres tous les renseignements désirables concernant l'agriculture et les marchés les plus avantageux pour la vente de divers produits.

Et afin d'éviter des procès malheureux, le syndicat se fera un devoir de travailler à régler ces différends à l'amiable et selon les règles de l'équité. C'est pour atteindre ce but si louable qu'il s'est assuré gratuitement les services de légistes, tous hommes honorables et dévoués, qui méritent entière confiance.

Le syndicat se propose, en outre, d'étudier à fond les questions qui se rattacheront à l'enseignement de l'agriculture dans notre province ou qui peuvent affecter d'une manière ou de l'autre notre état social.

Comme vous le voyez, Monsieur le Curé, cette association a uniquement pour but de faire du bien à nos compa-

(Suite à la deuxième page)

Quebecquois

ENCOURAGEZ

- VOS -

INDUSTRIES LOCALES

- EN -

FUMANT

- LE -

TIP-TOP

Chapeaux ! Chapeaux !

Assortiment

- DE -

Chapeaux de Feutre

Four le printemps

est maintenant complet

Chapeaux de feutre, Christy pour hommes \$1.50, \$2.00, \$2.25, \$2.50

Chapeaux Carrington, \$1.75, \$2.00, \$2.25, \$2.50

Woodrow, \$2.25, \$2.50.

- COULEURS -

Noir, Brun, Écarlate, ou Roux.

FEUTRES POUR CARSONS

75 CTS et \$1.00

Nos clients ont l'avantage de choisir leurs chapeaux sur le plus grand assortiment de la ville.

G. R. Renfrew & Co.

35 ET 37 RUE BUADE

20 mars—24

AVIS PUBLIC.—Nous, soussignés, donnons avis au public que nous ne serons responsables d'aucun accident qui pourrait arriver sur le quai de la Pointe-au-Père, ni nous ne serons garants des effets déposés sur le quai, si ces effets sont endommagés par suite de nos mauvais état, causés par la dernière tempête.

CLERMONT & GRENIER.

Pointe-au-Père, 22 mai 1893.

Succession LeBoutillier

TOUTES réclamations contre la succession de Dame George LeBoutillier doivent être adressées, immédiatement au soussigné, qui ne sera responsable d'aucune dette contractée sans son ordre.

ANT. PAINEAUD, Ex-testamentaire.

22 mai—24 et 26

HOTEL A LOUER OU A VENDRE A Ste-Flavie Station.—Une grande maison en bon état, actuellement occupée par M. Kate Smith, comme "hôtel", située dans un quartier extra pittoresque de Québec, on a louera bon tout d'un coup.

S'adresser à Mlle KATE SMITH.

25 mai—27

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC A LAKE ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE

— JUSQU'AU —

Renommé Saguenay

Inauguration du service d'été le 12 juin

SEULE VOIE FERREE CONDUISANT aux charbonniers, rendez-vous des touristes de Québec, à travers les merveilleux paysages des montagnes Laurentiennes, les Adirondacks CANADIENS.

L'embarquement de Chicoutimi sera ouvert au public le 1er juillet, et les convois seront émis à partir de Québec, à travers les merveilleux paysages des montagnes Laurentiennes, les Adirondacks CANADIENS.

Facilité de première classe pour 200 lots et elle a pour annexe la "Island House", à la Grande-Rivière, le centre des recherches à l'Oranienbourg. Communication chaque jour par bateau entre les deux rives du Lac.

SERVICE SUBURBAIN

Billets commutables et de saison sont vendus aux taux réduits ordinaires. Provisions et articles de ménage transportés gratuitement pour ceux qui seront porteurs de ces billets. Pendant les mois de juillet et d'août un convoi extra partira de Québec chaque jour à 1 h. 30 p. m. pour le village indien de Lorette et les mardi et samedi à la même heure pour le Lac St-Joseph.

Des chiens d'arrêt et pointer accompagnent chaque convoi.

R. M. STOCKING.

ALEX. HARDY.

Agent gén. fret et pass.

J. G. SCOTT.

Secrétaire et gérant.

Québec, 27 mai 1893.

LISTE DE PRIX

MAISON LIVERNOIS

101ème LISTE

COTONS ABSORBANTS (Marque Croix Rouge)

Du département chirurgical de J. Stevens & Sons

Londres

Coton Absorbant, en paquet de 1 lb, chacun 46 cts

" " " " " 1 oz " 5 cts

Coton Alembroth (sublimé Lister) en paquet de 1 lb, [chacun 81-04

Coton Boric, (force 50 par 100) en paquet de 1 lb, chacun 69c

" " " " " 1 oz, " 6c

Coton Iodoform, 10 " " " 8 " \$1.20

Coton Salicylic, 4 " " " 1 lb " 98c

Maison à louer ou à vendre

A ST DAVID, LEVIS

UNE GRANDE MAISON, EN TRÈS BON ordre, bien meublée, située dans un des plus beaux sites de St-David, pour résidence d'été, faisant face sur le fleuve, à vendre ou à louer à bon marché.

S'adresser à ce bureau ou à FÉLIX LEMIEUX, St-David, Lévis.

AGENCE EUROPEENNE

197 RUE ST-PIERRE

SPECIALITES DE—

Produits français et anglais

Épiceries, Parfumeries, Spécialité pharmaceutique, Etc., etc., etc.

48 Liste de prix et échantillons envoyés sur demande.

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

L. A. BERGEVIN

(En face de la BANQUE DE QUÉBEC)

SEUL AGENT A QUI IL FAUT LA VENTE DU CÉLÈBRE "CHOCOLAT MENIER"

<

tristes de la campagne. Les hommes qui composent le conseil d'administration sont des plus en vue et des plus recommandables par leur honnêteté, par leur connaissance des affaires et par leur patriotisme; ils donnent leurs services gratuitement. Vous pouvez donc avoir confiance en ces cultivateurs à devenir membres de cette importante association et surtout engager le cercle agricole de votre paroisse à s'allier au syndicat.

C'est le moyen le plus sûr de faire bénéficier, à peu de frais, le plus grand nombre de nos agriculteurs, des avantages qui leur sont offerts; c'est aussi le moyen le plus efficace de les attacher à leurs foyers, de leur faire aimer la culture des champs et de leur enlever l'idée d'aller chercher à l'étranger une subsistance qu'ils peuvent se procurer bien plus facilement dans leur propre pays. Les parents égareront ainsi à leurs enfants les dangers multiples qu'ils rencontreront ailleurs pour leur éducation; ils leur feront aimer la culture plus lucrative, plus économique; ils leur apprendront à aimer et à rechercher la condition de cultivateur, la plus enviable et la plus heureuse de toutes.

En route pour Montréal
Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai
Rio Tego (s), Oporto, 19 mai
Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada
Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai
Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal
Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec
26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.
—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.
—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.
—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement
26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis
26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

Pointe-à-Piquet—Pluvieux; vent nord-ouest. Montant, une barque.
Low Point—Pluvieux; fort vent nord-ouest. Montant, str Netter Holme. Descendant, barque Emilie Stang; hier, à 4 p. m., str Ebanes; à 5 p. m., str Pseulcaenick.
Cap Ray—Clair; vent nord-ouest. Descendant à 2 p. m., un Allan.

—Le str Numidian, de la ligne Allan, capt. A. Macnool, de Liverpool, est passé à Cap Race à 6 h. m. hier. Du dans notre port demain matin.

Sont passés hier: SS. Osmanni, Montreuil, de Liverpool; City of Kingston, 7 do, pour Jammick, Hestia, do, pour Glasgow; Cap Breton, Cobau et Caouana, do, pour Sydney; Glenlivet, Sydney; Derwent Holme, Barrow, pour Montréal.

—La golette Patriot, de Barabades, pour Québec, est arrivée à Port Mulgrave.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

En route pour Montréal

Lake Huron, (s) Carey, Liverpool, 23 mai

Rio Tego (s), Oporto, 19 mai

Toronto (s), Davies, Liverpool, 26 mai

En route pour le Canada

Maiden City, Humphrey, Dublin, 22 mai

Wanderer, Grimsdal, 12 mai

Arrivés de Montréal

Texas (s), Hunter, Bristol, 24 mai

Arrivés dans le port de Québec

26 mai—SS Miramichi, Barquet, Pictou, etc. Québec SS Co, passagers et cargaison générale.

—Colonia, Bernier, Baltimore, etc. R. & O. Navigation Co, pour Sorel.

—Glenlivet, Potts, Sydney, pour Montréal.

—Derwent, Holmes, Barrow, 10 mai, pour Montréal, rails.

En chargement

26 mai—Axel, 569, Belfast, W. & J. Sharples, Hall's booms.

Acquis

26 mai—SS Otter, Rousseau, Pointe-aux-Ésquimaux, A. Fraser & Co.

</

LE CRIME

— DE —

L'OPERA

Ces demoiselles ne demandaient pas mieux que de jacasser, car elles n'avaient plus rien, et les conversations sur le crime de l'Opéra ne les amusaient pas du tout. Nointel, qui en était venu à ses fins avec la mère, se mit à l'œuvre pour récréer les filles, et il s'y prit si bien que le souper s'acheva le plus gaiement du monde. Darcy lui-même ne fit pas trop mauvaise figure à cette fête forcée. Depuis l'incident du bouton de manchette, il était partagé entre la crainte et l'espérance, mais il avait foi en son ami et il se reprochait de ne pas l'avoir assez secondé.

La famille Majoré mit à sec deux bouteilles de Roderer, carte blanche, et un flacon de crème de cacao de Mme Amphoux. Mais à trois heures, l'ouvreuse déclara qu'elle voulait partir pour ne pas s'exposer aux reproches de son époux, et le capitaine n'insista pas trop pour la retenir.

Le jeune premier du théâtre Montmartre et sa jolie société avaient quitté le restaurant, et aucune figure connue des deux amis ne s'y était montrée.

A trois heures un quart, après les politesses d'usage, Mme Majoré montait en fiacre avec ses filles. Nointel lui proposa de la reconduire, mais elle refusa, sous prétexte qu'elle pourrait rencontrer à la porte de son domicile, M. Majoré, rentrant au logis après l'agape fraternelle.

—Maintenant, mon cher, dit le capitaine à Darcy, quand ils se retrouveront seuls sur le boulevard, nous allons nous séparer. Tu dois avoir envie d'aller te coucher, et j'en ai plus besoin de toi.

—Où vas-tu donc ? demande Gaston un peu étonné.

—Au cercle et peut-être ailleurs. Je vais à la recherche de l'autre bouton de manchette. Il me faut la paire. Bonsoir. Tu me gênerais. Je serai chez toi demain avant midi.

IX

L'appartement de Nointel était élégant et commode, mais celui de Darcy le distançait de plusieurs longueurs. Darcy avait autant d'expérience et beaucoup plus d'argent que le capitaine. Aussi était-il merveilleusement installé dans son rez-de-chaussée de la rue Montaigne. Il y avait de l'air, de l'espace, et chaque pièce était parfaitement appropriée à sa destination. Pas un solécisme d'ameublement, par une nuance qui détonnait, pas de faux luxe, rien de criard dans cet intérieur confortable. Il y avait assez d'objets d'art et il n'y en avait pas trop. Darcy n'était pas tombé dans ce ridicule qui consiste à faire de son logis un musée ou une boutique de marchand d'antiquités. Peu de livres et peu de tableaux, mais ce peu était très bien choisi. Plus de curiosités rapportées par lui-même de ses voyages que de "hibelots" acquis à l'hôtel des ventes, au hasard des enchères. Pas de mievrieres, non plus. Il y a des appartements de garçon qui ont l'air d'avoir été arrangés pour héberger une femme galante, et on pourrait presque dire que les mobiliers ont un sexe. Le mobilier de Darcy était viril.

Et Darcy se plaisait fort dans ce milieu harmonieux. Il possédait le sens artistique, et une faute de goût le choquait comme une faute de langage choquait un puriste. Aussi, après des excursions forcées à travers des mondes où on sacrifie tout à l'effort, se réfugiait-il avec bonheur dans le nid vaste et charmant qu'il s'était arrangé. Sa liaison avec Mme d'Orceval n'en avait un peu éloigné : son amour pour Mlle Lestrel, un amour malheureux, l'y ramenait.

Avec quel empressement il y était rentré, après ce souper si adroitement offert à la respectable ouvreuse, ce souper dont il rapportait des lueurs d'espérance et de poignantes inquiétudes ! Il avait gré à Nointel de ne pas avoir exigé qu'il continuât à le suivre dans ses caravanes nocturnes, car en vérité, il ne se sentait pas en état de le seconder efficacement, non qu'il eût moins d'ardeur ou moins d'intelligence que son ami, mais son bonheur, son cœur dépendaient du résultat de cette chasse aux renseignements, tandis que le capitaine

était personnellement désintéressé dans la question.

Le lundi matin, Gaston l'attendait déjà avec impatience cet entreprenant capitaine, quoiqu'il fût à peine dix heures. Il l'attendait en procédant à sa toilette dans un cabinet qui pouvait passer pour un modèle du genre. Ce cabinet était spacieux, haut de plafond et tout plein d'ingénieux agencements. De grandes glaces y recouvraient de grands placards qui avaient chacun leur usage. Il y avait l'armoire aux habits de soirée, l'armoire aux costumes du matin, l'armoire aux vêtements de cheval, une réserve pour les chaussures et une pour les objets de toilette qui, par leur dimension, ne pouvaient pas trouver place sur les tablettes de marbre blanc de l'immeuble lavabo à l'anglaise. A première vue, on devenait que cette création, car c'en était une, était le résultat d'une entente parfaite de la vie élégante, et, à la réflexion, on admirait l'ordre qui régnait dans ce lieu où s'habillait deux ou trois fois par jour le moins ordonné des viveurs.

Darcy venait de se chauffer et, à demi-couché sur un divan en maroquin havane, il fumait distraitement un cigare lorsque Nointel entra, le chapeau sur la tête et le sourire aux lèvres.

—Mon cher, dit-il en se frottant les mains, je n'ai pas encore trouvé le grand peut-être, mais je n'ai pas tout à fait perdu mon temps depuis que je t'ai quitté à la porte de ce restaurant où on apprend tant de choses, et où on en voit de si drôles. Cette Majoré est grande comme le monde. Et le cabotin de Montmartre ! Et les "rastacouères" qui arrivent du Brésil avec des gilets à boutons de diamant.

Darcy ne riait pas du tout au souvenir de ces tableaux réjouissants, et Nointel eut pitié de ses anxiétés.

—Je comprends, reprit-il, tu ne tiens pas à ce que je te rappelle les incidents d'une fête qui t'a médiocrement amusé. Tu as soif de découvertes. Eh ! bien, je t'en apporte au moins une. Crois-tu que cette ouvreuse avait deviné juste et que l'initiale du prénom de Lolif se trouve être précisément un B ?

Darcy fit un mouvement de surprise et s'agita exprima en même temps une satisfaction très vive.

—Oui, mon cher, et tu n'imagines pas quel est ce joli prénom. Le brillant Lolif s'appelle Baptiste. Il s'en cache, et dans le demi-monde il se fait passer pour un Ernest, un Arthur, un Emile..... tout excepté Baptiste. Mais j'ai fini par lui arracher deux aveux. Je parierais qu'il s'est dit que je saurais la vérité en la demandant à ton oncle qui a reçu sa déposition hier. Ça ne se passe pas chez le juge d'instruction comme chez ces dames. On ne lui donne pas un prénom de fantaisie.

—Alors, il est très possible que le bouton lui appartienne.

—Malheureusement, non, ce n'est pas possible.

—Pourquoi ?

—D'abord parce que le tempérament de Lolif ne le porte pas aux actions violentes ; ensuite parce qu'il n'avait aucune raison pour assassiner Julia, et enfin parce que j'ai fait sur lui une expérience décisive.

—Décisive !..... décisive, à ton avis.

—Tu vas être de cet avis, si tu veux bien m'écouter. Je l'avais attiré dans un coin pour le faire causer. Personne ne nous voyait. Ils étaient tous à un baccarat où, entre parenthèses, cet animal de Prébord s'est enfilé, m'a-t-on dit, dans les grands prix. C'est bien fait. Ça lui apprendra à calomnier les innocentes, après les avoir persécutées... Ne t'impatiente pas, je reviens à notre sujet. J'étais seul avec mon Lolif, je n'avais pas à craindre qu'un indiscret vint se fourrer en tiers dans notre conversation. J'ai donc, en fouillant dans ma poche pour y chercher ma boîte à cigarettes, ramené, comme par hasard, la pièce à conviction, et je la lui ai montrée, en lui racontant que je venais de la trouver sur le trottoir du boulevard.

—Eh bien ?

—Mon cher, non-seulement il n'a pas donné la plus petite marque d'émotion, mais il s'est mis à m'expliquer longuement ce qu'il fallait faire pour déposer l'objet à la préfecture de police.

—Que prouve cela ? qu'il se possède très bien et qu'il sait se tirer d'un mauvais pas. Tu conviendras que le bouton lui appartenait, il ne serait pas, assez sot pour te le dire, car il doit savoir où il l'a perdu.

—En effet, si le bouton était à lui, il saurait parfaitement qu'il l'a perdu dans la loge de

Julia, et lorsque je lui ai dit que je l'avais trouvé sur le boulevard, il aurait deviné tout de suite que je lui tendais un piège. Il se serait troublé, et il ne m'aurait pas engagé à porter ma trouvaille à la préfecture de police. Du reste, j'embarque là dans des raisonnements superflus. Tu n'as jamais pu croire sérieusement que Lolif a tué Mme d'Orceval. C'est une idée qui s'est logée dans la cervelle de la Majoré. Il faut l'y laisser et ne pas perdre notre temps à suivre des pistes fausses.

—Soit ! mais où est la vraie ?

—Le bouton nous aidera à la trouver. Nous le tenons, ce précieux objet. La mère d'Ismerie a bien voulu me le confier. Tu as pu constater que je sais manier les ouvresses.

—Pourvu que ses filles n'aient pas raconté l'histoire au foyer de la danse !

—Ce serait très fâcheux, car les abonnés le sauraient et il s'en trouverait bien un pour le reporter à ton oncle qui pourrait trouver mauvais que j'empiète sur ses attributions de magistrat, mais nous n'avons pas cela à craindre. Mme Majoré non plus n'a pas envie d'être compromise et elle recommandera à ses demoiselles de se taire. Et puis, je leur ai promis à chacune un médaillon. Je les médaillerai dès ce soir au théâtre, je leur dirai qu'une indiscretion de leur part ferait beaucoup de tort à leur respectable maman, et je te réponds qu'elles se tairont. J'irai, si il le faut, jusqu'à leur promettre des boucles d'oreille pour récompenser leur silence.

Et pour ce qui est du bouton je te déclare que, si je ne réussis pas à découvrir à qui il appartient, je n'en serai qu'un sot.

—Comment t'y prendras-tu ?

—Il y a plus d'une façon de procéder. La plus simple serait de la montrer aux bijoutiers et de leur demander s'ils le reconnaissent pour l'avoir vendu ; mais elle a quelques inconvénients. Le premier de tous, c'est qu'il y a beaucoup de bijoutiers à Paris et que l'enquête prolongée à laquelle je serais obligé de me livrer arriverait forcément à la connaissance de la police. M. Roger Darcy me ferait appeler, m'inviterait à m'abstenir, et me reprendrait ma pièce à conviction. D'ailleurs, l'objet a peut-être été acheté à l'étranger. Je ne puis pas faire le tour du monde en exhibant un bouton de manchette. Je conclus qu'il faut renoncer à ce genre de recherches. Le hasard seul pourrait les faire aboutir à un résultat et ce serait folie que de compter sur le hasard. Je suis décidé à employer d'autres moyens, et je viens te les soumettre. Mais d'abord, une question. A quelle heure attends-tu la femme de chambre de Julia ?

—Elle m'a promis qu'elle viendrait ce matin..... elle n'a pas précisé l'heure.....

—Mais elle viendra certainement, car elle s'attend à recevoir de toi une récompense honnête pour le service qu'elle t'a rendu et pour ceux qu'elle te rendra encore. Je la verrai donc, et c'est tout ce que je demande. Mon cher, je compte beaucoup sur cette fille pour débrouiller la situation, qui est celle-ci : nous tenons un objet dont la propriétaire a tué Julia ; c'est hors de doute.

Je dis "la" propriétaire, parce que j'écarte absolument l'hypothèse d'un meurtre commis par un homme. Excepté ce bouton de Lolif, il n'est entré que des femmes dans la loge.

—Ou des hommes déguisés en femmes.

—Tiens ! cette supposition-là ne m'était pas encore venue. On peut s'y arrêter un instant, mais elle ne résiste pas à un examen sérieux. Un domino masculin se trahit toujours par la taille, par la démarche, par la tournure. Mme Majoré ne s'y serait pas trompée. Je persiste à partir de cette idée que le coup a été commis par une main féminine. Il s'agit de savoir quelles femmes connaissent Julia, et parmi ces femmes, quelles sont celles dont le nom commence par un B..... le nom ou le prénom..... car on porte indifféremment sur un bijou l'initiale du nom de famille ou l'autre..... je crois même que les femmes portent plus volontiers l'autre..... surtout les femmes mariées..... le nom de baptême leur rappelle généralement des souvenirs agréables, tandis que le nom du mari..... mais je me perds dans les détails. Personne n'est mieux en mesure que la femme de chambre de Mme d'Orceval de nous renseigner sur les amies de sa maîtresse. Nous allons les passer en revue avec elle, et quand nous aurons trié sur le volet toutes celles qui sont marquées au B, je me livrerai à un petit travail d'investigation sur chacune de ces personnes. Depuis combien de temps la camériste est-elle au service de Julia ?

—Oh ! depuis plusieurs années. Je l'ai toujours vue chez Julia.

—Alors, il est probable que Mme d'Orceval n'avait pas de secret pour elle.

—Maurice sait beaucoup de choses. Cependant, elle n'était pas avec sa maîtresse sur un pied de familiarité. Les cocottes racontent leurs affaires à leurs bonnes et leur demandent conseil. Mais Julia n'était pas une cocotte, c'était une femme galante dans l'acception la plus élevée du mot. Elle avait eu, dès son entrée dans le monde où elle vivait, une situation exceptionnelle, et elle tenait ses domestiques à distance.

—Oh ! Je pense bien qu'elle ne jouait pas au loto avec eux mais chez Julia, comme chez toutes ses pareilles, après quelques semestres de bons et loyaux services, une femme de chambre adroite avait dû être promue au grade de confidente. Il y a le train-train des amants ; le manège des entrées et des sorties, la correspondance intime à remettre et à recevoir. L'intervention de la soubrette est forcée. C'est pourquoi je parierais bien mille francs contre cinq louis que Mariette a été au courant de tous les incidents qui ont marqué la liaison de Mme d'Orceval avec Golyminne.

—C'est probable, mais cela ne vous importe guère, dit tristement Darcy.

—Cela nous importe beaucoup, car, à mon sens, c'est là qu'est le noeud de l'affaire, répliqua Nointel. En causant avec cette fille, je pousserai de vigoureuses reconnaissances du côté de la Pologne. Mais avant tout je lui demanderai la liste de toutes les amies et connaissances de Julia. En attendant nous avons deux femmes au "B".

—Lesquelles ?

—Mais d'abord..... il y a Mlle Lestrel qui s'appelle Berthe. Ne te hâris pas, je t'en prie. Je n'ai pas l'intention de t'affliger, tu le sais bien, et je suis obligé d'examiner froidement toutes les possibilités, même les plus invraisemblables. Or, puisque le prénom de Mlle Lestrel est Berthe, il est possible que le bouton appartienne à Mlle Lestrel. Ton oncle ne raisonnerait pas autrement, et c'est de peur de lui fournir un indice de plus que j'ai empêché la Majoré d'aller lui remettre l'objet.

—Mlle Lestrel n'a pas de bijoux. Elle est trop pauvre pour en acheter.

—D'accord, mais sa pauvreté ne prouverait rien. On a pu lui faire un cadeau. Son beau-frère lui en a bien fait un, et il a en la même malencontreuse idée. Mais je me hâte d'ajouter que, selon moi, elle n'a jamais porté ni posséder ce bouton en or massif. Je l'ai examiné avec soin, et je suis sûr qu'il est de fabrication ancienne. C'est un bijou de famille et de famille riche. Il a dû être transmis par héritage. Or, si je ne me trompe, le père de Mlle Lestrel était pauvre et n'a rien laissé à ses filles.

—Absolument rien. C'est un argument à faire valoir.

—Je n'y manquerai pas, si après avoir parachevé notre enquête, nous nous décidons à déposer entre les mains de qui de droit, la pièce à conviction, que nous conservons provisoirement. Mais ne penses-tu pas comme moi qu'il y a de par le monde une femme que a fort bien pu attacher ses manchettes avec ce bouton..... une femme dont le nom commence aussi par un B.

—Mme de Barancos ! s'écria Darcy. Ce ne peut être qu'elle !

—Je ne suis pas si affirmatif que toi. Il me reste des doutes. Je me demande, par exemple, pourquoi le bijou n'est pas timbré d'une couronne de marques. Elles les fourre partout ses couronnes, cette noble Havanaise. Ce soir, elle en portait une en guise d'agrafe, diamants en rubis, une vraie constellation. Mais, enfin, elle a bien pu, une fois par hasard, se contenter d'une initiale.

(A suivre)

L'Inimable Minard est le meilleur.

Aux familles qui désirent passer l'été à la campagne

SOMERSET, situé sur le Grand-Tronc, à 50 milles de Québec, est certainement l'un des villages les plus jolis, les plus sains et les plus agréables que l'on puisse trouver. La vie y est peu dépendante, les magasins sont bien assortis, et l'on peut y trouver le confort des villes avec l'air salubre des campagnes. Une jolie petite rivière traverse le village et a quelques pas sont de belles places de pique-nique. Quatre trains de passagers vont dans chaque direction par jour. Il y a dans le moment quelques bons logements de livres, que l'on pourra louer, meubles ou non meubles, au \$4.00 par semaine.

N. C. CORMIER, 5 mai—1m Plessisville de Somerset, Québec.

L'Inimable Minard pour Rhumatisme.

Le plus beau et le plus grand choix de VOITURES de la PROVINCE

Est maintenant en exposition chez LATIMER & LEGARE



